

# Comment monter un projet « Facile à lire » ?

*« Que tout le monde ait accès à la culture, à la littérature et à l'information, et dans une forme compréhensible, est un droit démocratique. Il est d'une importance vitale que tous les citoyens puissent recevoir l'information sur ce qui se passe dans la société. Afin d'exercer un droit démocratique et de contrôle sur sa propre vie, une personne doit être informée. »*

*Directives pour les documents faciles à lire, Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), 1999.*

À l'intérieur d'une bibliothèque ou d'un lieu de médiation, les espaces « Facile à lire » sont bien identifiés, avec un mobilier spécifique et des collections adaptés, et sont destinés à des publics éloignés du livre. Leur déploiement en France est coordonné par le ministère de la Culture, l'Association des bibliothécaires de France (ABF), l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL).

## Sommaire

LE « FACILE À LIRE », QU'EST-CE QUE C'EST ? .....	2
LES PUBLICS DU « FACILE À LIRE » .....	2
L'ESPACE « FACILE À LIRE » .....	2
LES COLLECTIONS .....	3
LA MÉDIATION .....	4
CONSTRUIRE UN PROJET D'ESPACE « FACILE À LIRE » .....	4
FOIRE AUX QUESTIONS .....	5



## LE « FACILE À LIRE », QU'EST-CE QUE C'EST ?



facile  
à lire

### AUX ORIGINES DU CONCEPT...

Ce sont des médiathèques du Québec, des Pays-Bas et de la Suède qui ont expérimenté ce concept du « Easy-to-read square » (espaces « Facile à lire »). Le concept est importé sur le territoire français en 2014, en commençant par la Bretagne.

Le « Facile à lire » (FAL) est une démarche proposée par des bibliothèques, ou des lieux de médiation, à destination des personnes éloignées du livre, constituée de :

- Un espace de lecture dédié à tous les publics, qui propose une sélection d'ouvrages « faciles à lire » ;
- Un mobilier spécifique, repérable par un logotype ;
- Des ouvrages non cotés et présentés de face ;
- De la médiation et des animations permettant de sensibiliser des personnes qui ne fréquentent pas forcément les bibliothèques.



## LES PUBLICS DU « FACILE À LIRE »

L'offre de lecture « Facile à lire » s'adresse aux publics éloignés de la lecture :

- Aux adultes en fragilité linguistique (personnes en situation d'illettrisme, de français langue étrangères ou d'alphabétisation) ;
- Aux personnes en situation d'empêchement ou de handicap ;
- Aux personnes âgées ;
- Aux publics qui ne se sentent pas à l'aise dans une bibliothèque ;
- Aux personnes pressées ou fatiguées.



## L'ESPACE « FACILE À LIRE »



Le meuble « Facile à lire »  
du Cardan à Amiens (80).

Un espace « Facile à lire » est marqué par un mobilier spécifique, immédiatement et clairement identifiable. Le choix de cet emplacement dédié est important. Le meuble doit être positionné à proximité de l'accueil ou visible dès l'entrée de la bibliothèque ou du lieu de médiation.

Le mobilier doit être coloré, attractif et éventuellement transportable si l'espace « Facile à lire » doit pouvoir se déplacer en dehors de la bibliothèque ou du lieu de médiation. Il peut être choisi sur catalogue, travaillé avec des artisans de la région, ou encore réalisé lors d'ateliers avec les publics concernés par la démarche « Facile à lire ».

Quant aux livres, ils sont tous présentés de face, non cotés et sans classement. L'offre de lecture doit répondre à des critères simples et efficaces.

### BON À SAVOIR ! UN MEUBLE « FACILE À LIRE » À VOTRE DISPOSITION

Réalisé avec soins par Mathilde Farge lors d'un stage professionnel porté par La Machinerie (Amiens) en collaboration avec l'AR2L Hauts-de-France, l'Agence vous propose un meuble conçu spécifiquement pour une offre de lecture « Facile à lire ».

Ce meuble vous est proposé :

- En prêt direct, si vous souhaitez tester le mobilier « Facile à lire » ;
- En commande pour une fabrication par La Machinerie, Amiens (80) ;
- En plans et guides de montage pour les lieux souhaitant réaliser ce meuble en interne ou dans un autre *Fab-lab* (laboratoire de fabrication).



## LES COLLECTIONS

L'offre de lecture « Facile à lire » est issue d'une sélection réalisée par des bibliothécaires, sur des critères d'accessibilité et de lisibilité. Les catégories sont très variées : albums, BD, romans, biographies...

### Un livre « Facile à lire » s'identifie par ces critères :

- **Forme** : Un texte court, une police assez grande et sans empâtements, des chapitres courts, une mise en page aérée avec des paragraphes, des phrases courtes et un vocabulaire simple ;
- **Contenu** : Un récit de qualité, simple mais non simpliste, des sujets valorisants et populaires correspondant aux centres d'intérêts des publics visés.



Le meuble « Facile à lire » de la médiathèque de Beaucamps-le-Vieux (80).

### Il existe également trois niveaux de lecture possibles :

- **Niveau 1** : Livres basés sur le visuel, permettant une lecture en mode feuilletage (albums, livres pratiques, de voyages, de photos, etc.) ;
- **Niveau 2** : Ouvrages de fictions ou documentaires adaptés à un niveau de lecture débutant, avec des chapitres, des paragraphes, des phrases courtes, un vocabulaire simple issu du langage courant et des conjugaisons au présent ou à l'imparfait.
- **Niveau 3** : Livres pour adultes lisant sans difficulté majeure mais en recherche de facilité en raison de l'âge, du manque de temps ou encore d'une fatigue.

### À NOTER !

L'offre de lecture « Facile à lire » doit faire l'objet d'une valorisation et d'un accompagnement auprès des publics en fragilité linguistique.

### LIENS UTILES

#### EXEMPLES DE CORPUS

Plusieurs propositions de corpus ont été réalisées :

- [Édition 2022 « Sélection Facile à lire », réalisée par la Bibliothèque du Finistère ;](#)
- [Édition 2021 « Les Essentiels du Facile à lire », en collaboration entre Bibliopass et la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine ;](#)
- [Édition 2020 « Les Essentiels du Facile à lire », en collaboration entre Bibliopass et la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine » ;](#)
- [Édition 2019 « Les Essentiels du Facile à lire », en collaboration entre Bibliopass et la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine » ;](#)
- [Édition 2018 « Les Essentiels du Facile à lire », en collaboration entre Bibliopass et la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine ;](#)
- [Édition 2016 « Livret n°2 », réalisée par Bibliopass ;](#)
- [Édition 2013 « Livret n°1 », réalisée par Livre et Lecture en Bretagne et Bibliopass.](#)



## LA MÉDIATION

La démarche du « Facile à lire » est un moment propice aux rencontres et aux échanges. Le livre n'est ici qu'un support, l'intention est de redonner confiance aux publics éloignés du livre. Les médiations permettent de créer du lien.

**Pour toucher les publics les plus éloignés du livre et de la lecture, notamment les personnes qui ne fréquentent pas les bibliothèques, il est indispensable de s'appuyer sur des partenaires locaux**, tels que les organismes de formation, les missions locales, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les chantiers d'insertion, Pôle Emploi, les associations de prévention et de lutte contre l'illettrisme, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les établissements du secteur médico-éducatifs (EMI), les établissements de service d'aide par le travail (ESAT), les établissements scolaires, les services de protection maternelle et infantile (PMI), les établissements pénitentiaires, etc. **Ces partenaires pourront aider au repérage des publics cibles et à la mise en place des animations.**

Les animations peuvent se décliner de différentes façons : à l'occasion de l'inauguration de l'espace, ou par l'organisation d'ateliers (lecture à voix haute, « heure du conte », d'écriture, conversation en langues, créatifs, « café philo »...), de rencontres ou de résidence d'auteur, de visites de la bibliothèque ou du lieu de médiation... Il est conseillé d'imaginer les animations avec les partenaires et les publics.



## CONSTRUIRE UN PROJET D'ESPACE « FACILE À LIRE »

### Les étapes clés

1. Définir les principaux publics cibles ;
2. Impliquer les élus dès le début du projet (délégués à la culture, aux affaires sociales, au handicap, à l'éducation...) et prévoir une inauguration de l'espace en leur présence ;
3. Profiter du projet pour réinterroger l'aménagement et l'accessibilité de la bibliothèque ou du lieu de médiation, ainsi que l'achat des ouvrages. Ou intégrer le projet « Facile à lire » dans un projet d'établissement ou un projet culturel et scientifique ;
4. Travailler en amont avec des partenaires du social, médico-social, de la formation et de l'insertion ;
5. Demander une labellisation afin d'obtenir le logotype officiel du « Facile à lire » et d'être référencé ;
6. Prévoir un mobilier repérable et clairement identifié ;
7. Sélectionner au moins une cinquantaine d'ouvrages « Facile à lire » parmi les collections de l'établissement ou envisager de nouvelles acquisitions spécifiques ;
8. Prévoir des médiations afin de valoriser ce fonds.

**VOUS AVEZ UN PROJET « FACILE À LIRE » ?  
VOUS AVEZ BESOIN D'INFORMATIONS OU D'UN ACCOMPAGNEMENT ?**

**L'AR2L Hauts-de-France accompagne et conseille tous les acteurs engagés dans une démarche « Facile à lire » en région Hauts-de-France : recherche de financements, choix du mobilier, acquisitions d'ouvrages, recherche de partenaires...**

## FOIRE AUX QUESTIONS

### 1.

#### **Comment demander une labellisation « Facile à Lire » et obtenir le droit d'utiliser le logo ?**

Le logo est destiné à identifier les espaces de lecture « Facile à lire » au sein des bibliothèques et lieux de médiation et à être utilisé sur les supports de communication. Le ministère de la Culture le met gracieusement à la disposition des structures qui souhaitent identifier ces espaces et leurs collections, sous réserve d'avoir au préalable signé [la charte d'utilisation du logo](#) et d'avoir rempli [le formulaire en ligne](#) (en bas de la page).

### 2.

#### **Quel financement est possible pour développer un projet « Facile à lire » ?**

Le Centre national du Livre (CNL) propose une aide aux bibliothèques et aux associations pour le développement de la lecture auprès de publics empêchés de lire, dans laquelle peut s'inscrire un projet « Facile à lire », [à consulter ici](#).

### 3.

#### **Quelle est la différence entre le « Facile à lire » (FAL) et le « Facile à lire et à comprendre » (FALC) ?**

La méthode « Facile à lire et à comprendre » a été élaborée en 2009 dans le cadre du projet européen *Pathways*. Elle est portée en France par l'Unapei et l'association Nous Aussi. À l'origine, le projet était destiné aux personnes en situation de handicap intellectuel mais les préconisations proposées s'avèrent utiles à toutes et tous. Le FALC vise à simplifier et à rendre accessibles des documents sur supports écrit, électronique ou audiovisuel.



## RESSOURCES

L'AR2L Hauts-de-France a recensé différents outils vous permettant d'en savoir plus sur le « Facile à lire ».

- [IFLA, Directives pour les documents faciles à lire, 1999](#) ;
- [Cartographie des espaces « Facile à lire » en Hauts-de-France](#) ;
- [L'offre de lecture « Facile à lire » dans les bibliothèques et les lieux de médiation, site internet du ministère de la Culture](#) ;
- [Blog sur le « Facile à lire » en France](#) ;
- [Le « Facile à lire » en Bretagne, de Livre et lecture en Bretagne](#) ;
- [Comment mettre en place des espaces « Facile à Lire » dans les bibliothèques et lieux de médiation ?, site internet de la Fill \(Fédération interrégionale Livre et Lecture\).](#)

## À TÉLÉCHARGER

- [Charte d'utilisation du logotype « Facile à lire »](#) ;
- [« Facile à lire... Enfin des livres pour moi ! », plaquette à destination du grand public](#) ;
- [« Facile à lire... Un outil d'inclusion », plaquette à destination des professionnels.](#)



## CONTACT

### FLORENCE FLAMME

Responsable du pôle  
Développement des publics

[developpement-publics@ar2l-hdf.fr](mailto:developpement-publics@ar2l-hdf.fr)

T. 03.21.15.69.72



AGENCE RÉGIONALE  
DU LIVRE & DE LA LECTURE  
HAUTS-DE-FRANCE

### SITE D'AMIENS

La Graineterie  
12 rue Dijon  
80000 AMIENS  
T. 03 22 80 17 64

### SITE D'ARRAS

La Citadelle  
Quartier des Trois Parallèles  
Av. du Mémorial des Fusillés  
62000 ARRAS  
T. 03 21 15 69 72

